

PROCES-
VERBAL

DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU LUNDI

6 FÉVRIER 2023

Canada
Province de Québec
MRC Maria Chapdelaine
Municipalité de Saint-Stanislas.

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Stanislas, tenue le 7 février 2022, au lieu et à l'heure habituelle des séances du conseil municipal, de la municipalité de Saint-Stanislas, de 19 h 30 à 19 h 55 sous la présidence de M. Mario Biron, Maire.

Étaient présents :

Mmes les conseillères : France Simard
Johane Thibeault
Catherine Bolduc
Nathalie Pronovost

M. le conseiller : Yannick Charbonneau

Était absente :
Mme la conseillère : Nancy Savard

À 19 h 30 après constatation du quorum, la séance est ouverte. Mme Caroline Gagnon, agit comme secrétaire de la séance.

ORDRE DU JOUR DU LUNDI 6 FÉVRIER 2023

- 1- Ouverture de la séance;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 janvier 2023 (avec exemption de lecture);
- 4- Adoption des comptes à payer;
- 5- Adoption des comptes à entériner;
- 6- Rapport :
 - a. Aqueduc, égout;
 - b. Résultat sur la qualité de l'eau;
 - c. Résultat des compteurs d'eau;
 - d. Voirie municipale;
- 7- Développement local et loisirs;
- 8- Demande aide financière Corporation Falø;
- 9- Adoption du rapport financier 2022 de la bibliothèque, des prévisions budgétaires 2023 et demande d'aide financière pour 2023;
- 10- Rénovation grange du faisán phase 3 et 4;
- 11- Suivi de la planification stratégique 2023-2025;
- 12- Affaires nouvelles :
 - a. Achat cimetièrè;
- 13- Période de questions;
- 14- Clôture de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE.

La séance débute à 19 heures 30.

2. 12.02.2023 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 6 FÉVRIER 2023.

**IL EST PROPOSÉ PAR MME France SIMARD;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Stanislas, du lundi 6 février 2023 soit et est adopté tel que présenté et lu.

3. 13.02.2023 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 16 JANVIER 2023 (avec exemption de lecture);

**IL EST PROPOSÉ PAR MME NATHALIE PRONOVOST;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que les minutes du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du lundi 16 janvier 2023 soient et sont adoptées telles que rédigées et présentées (avec exemption de lecture);

04- 14.02.2023 ADOPTION DES COMPTES À PAYER.

**IL EST PROPOSÉ PAR MME JOHANE THIBEAULT;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que les comptes à payer présentés par la greffière-trésorière, dont un certificat a été émis pour les dépenses encourues soient et sont adoptés tel que présentés :

TOTAL COMPTES DU MOIS DE JANVIER 2023 : 46 642.42\$

05- 15.02.2023 ADOPTION DES COMPTES A ENTÉRINER

**IL EST PROPOSÉ PAR MME JOHANE THIBEAULT;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que les comptes à entériner présentés aux membres du conseil soient adoptés pour un montant total de 2 850.60\$.

GRAND TOTAL DES DÉPENSES EN JANVIER 2023 : 49 493.02\$

Je, soussignée, Caroline Gagnon, greffière-trésorière et directrice générale de la municipalité de Saint-Stanislas, certifie sous mon serment d'office, que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-dessus décrites par le conseil de la municipalité de Saint-Stanislas.

06- RAPPORT :

6-a) AQUEDEC-ÉGOUT

Au niveau de l'aqueduc la pompe dans le puit a dû être changée. À l'égout tout va bien. Nous aurons des travaux à faire afin de faciliter la prise d'eau usée lors de l'échantillonnage.

6-b) RÉSULTATS SUR LA QUALITÉ DE L'EAU.

Rapport d'analyse bactériologique pour le 10 janvier 2023, les résultats de l'eau brut ne nous indiquent aucun coliforme. Le 18 janvier, il n'y avait aucune bactérie, ni aucun coliforme. Les trihalométhanes totaux étaient de 6.2.

6.c) RÉSULTATS DE LA LECTURE DES COMPTEURS D'EAU

La lecture des compteurs d'eau a été faite pour tout le village et il n'y a eu aucun dépassement.

6.d) VOIRIE MUNICIPALE

Tout va bien au niveau de la voirie. Des fanions ont été installés et il y en a d'autres à installer.

07- DÉVELOPPEMENT LOCAL ET LOISIRS.

Nous avons présenté une demande à emploi d'été Canada. Nous avons demandé 2 emplois pour le camp de jour et 2 emplois pour le centre d'escalade. Plus un emploi pour un coordonnateur.

Les sentiers de motoneige sont bien entretenus et il y a beaucoup d'achalandage.

08- DEMANDE AIDE FINANCIÈRE CORPORATION FALO.

Ce point est remis à une prochaine réunion.

09- 16.02.2023 ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2022 DE LA BIBLIOTHÈQUE, DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 ET DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR 2023.

**IL EST PROPOSÉ PAR MME France SIMARD;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que la Municipalité de Saint-Stanislas adopte les états financiers 2022 et les prévisions budgétaires 2023 de la bibliothèque tel que déposés;

Que la Municipalité de Saint-Stanislas verse un montant de \$1000.00 à la bibliothèque comme aide financière 2023;

10- RÉNOVATION DE LA GRANGE PHASE 3 ET 4.

La municipalité a déposé une demande au plan nord pour la rénovation de la grange du faisain concernant les phases 3 et 4, soit la rénovation des deux murs restants ainsi que l'achat d'équipements électroniques et informatiques pour les cours de kayak. Nous avons été acceptés pour un montant de 180 000\$. Ce soutien financier est conditionnel à la confirmation du montage financier du projet et à l'obtention du financement par les partenaires ciblés au plus tard le 10 avril 2023.

11- SUIVI DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2023-2025.

Le plan stratégique a été présenté au mois de janvier 2023 aux membres du conseil. Mmes Sophie Grégoire Tremblay et Carole Richer de la MRC Maria-Chapdelaine tiendront une rencontre de travail dans notre municipalité pour discuter de la mise en œuvre de nos planifications stratégiques. Maire ou mairesse, direction générale et agente locale sont conviés à cette rencontre ainsi que les conseillers municipaux ou d'autres personnes qui sont intéressées.

12- AFFAIRES NOUVELLES.

a. 17.02.2023 ACHAT CIMETIÈRE

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Stanislas est maintenant propriétaire du cimetière (lot 5 973 081);

ATTENDU QUE la municipalité a reçu un montant de 43 500\$ de la Fabrique à la suite de cette acquisition;

EN CONSÉQUENCE :

**IL EST PROPOSÉ PAR MME France SIMARD;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE la Municipalité de Saint-Stanislas autorise Mme Caroline Gagnon, D.-G. a effectuer les démarches auprès de la Caisse Populaire afin de modifier le nom du compte #25382 pour la Municipalité de Saint-Stanislas et de le nommer « Cimetière ».

QUE le montant reçu pour l'acquisition du cimetière ainsi que toutes autres transactions bancaires soient effectués dans ce compte.

13- PÉRIODE DE QUESTIONS.

Aucune question.

14- 18.02.2023 CLÔTURE DE LA SÉANCE.

Après épuisement des points à l'ordre du jour;

**IL EST PROPOSÉ PAR MME CATHERINE BOLDUC;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT;**

Que la séance soit et est levée à 19 h 55.

Adopté à la séance du 6 mars 2023

.....
Mario Biron, Maire

Je, Mario Biron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

.....
Caroline Gagnon, D.-G. et sec.trés.